

# Intervention de Hélène PAULIAT

Présidente de l'Association  
EUROPA  
Professeur de droit public  
(OMIJ – Limoges)

Défis et enjeux  
de la silver économie  
en Europe :  
quelles politiques  
publiques pour quels  
objectifs ?



# Démarche

---

A partir des conclusions d'un colloque qui s'est tenu à Limoges en novembre 2016 :

- > Identifier les enjeux et les difficultés
- > Entamer une réflexion sur les nouveaux objets de la silver économie
- > Une définition de la silver économie : **il s'agit moins de savoir comment le droit protège une catégorie particulière de sujets (les seniors) ou bien quelles sont les conséquences juridiques qu'il tire de l'appartenance d'une personne à ce groupe, en fonction des caractéristiques qui lui sont propres, que de s'interroger collectivement sur l'impact sur nos sociétés, leur organisation politique, économique et sociale d'un phénomène démographique peu ou pas anticipé**

# I- Des politiques publiques difficiles à mettre en œuvre pour les seniors

---

Qui dit politique publique implique de trouver des outils permettant de traiter une question, d'apporter une solution à des difficultés.

Certains pays n'ont pas de politique publique pour les seniors (Bulgarie).

Mais la politique publique en la matière apparaît souvent économique, ce qui est réducteur.

# A- Une politique publique complexe : l'identité du senior et de la silver économie

---

Les notions de silver économie et de senior sont floues, ce qui rend difficile l'ancrage clair d'une vraie politique publique

# 1- Les contours flous de la notion de senior

---

- **Une catégorie peu claire :**  
où commence le début de la séniorité (après 60 ans ?), où finit-elle (au début de la dépendance ?) ?
- **Construction d'une représentation du senior :**  
idée de silver marketing, une image qui peut devenir tyrannique
- **Le senior, un acteur important,**  
qui vote (importance en termes de politique publique proposée par les politiques), qui participe à des groupes de pression (défense des intérêts forte en Irlande)

## 2- Une définition floue du concept de silver économie

---

- **Un accent mis sur la dimension économique,**  
mais tenir compte des approches technologique, sociale, numérique...
- **Pas de silver économie sans innovation :**  
Est-ce une politique « positive » (accueil des séniors, pouvoir d'achat important, consommation) ou « négative » (offrir des services aux plus vulnérables, prévoir des accompagnants) ?
- **Prendre acte de la transition démographique :**  
Vieillessement de la population, donc changement de mentalité, de modes de consommation...
- **Une silver économie ouverte :**  
Ensemble des activités animées par des personnes au-delà de la période d'activité

# B- Une politique publique diverse : la nécessité d'une intelligence collective

---

1- La silver économie est un enjeu de territoire et nécessite une gestion globale

- **Diversité** : on ne vieillit pas de la même manière partout (ville, campagne)
- **Adaptation** nécessaire des offres de services et des activités pour maintenir les personnes (seniors) à leur domicile (commerces mais aussi médecins, pharmacies)
- **Stratégie territoriale** : identifier le territoire pertinent, vision globale où tous les acteurs, publics comme privés, doivent être impliqués

# B- Une politique publique diverse : la nécessité d'une intelligence collective

---

## 2- La compétence des territoires

- **Compétences classiques des collectivités territoriales et des EPCI** (forte implication de la commune aux Pays-Bas et au Danemark), **des compétences encore reconnues à l'Etat** (politique nationale de santé) ; expérimentations nécessaires  
**Difficulté : compétences différentes selon le statut de la personne** (senior actif ou personne dépendante)
- **Compétences insuffisantes** : appel à la famille (importante en Grèce) aux aidants, rôle du secteur privé ; dans certains pays, un **isolement social**, une solitude sociale (Bulgarie)



# II- Des politiques publiques nécessaires pour s'adapter aux demandes des seniors

---

NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE STRATÉGIE,  
UNE FEUILLE DE ROUTE CLAIRE

# A- L'adaptation des politiques publiques

---

Le statut du senior est évolutif, on parle du bien vieillir ou du vieillissement actif

## 1- Adaptation à la personne âgée « valide »

- **Une politique publique spécifique** et des services spécifiques : loisirs, culture
- **Un dispositif fiscal adapté** : Portugal (achat de biens immobiliers)
- **Un mode de consommation particulier** : associer les séniors à la conception des produits

# A- L'adaptation des politiques publiques

---

Le statut du senior est évolutif, on parle du bien vieillir ou du vieillissement actif

## 2- Adaptation à la personne âgée peu « valide »

- **Santé** : une médecine globale, pluridisciplinaire, approche de pathologies multiples
- **Logement** : maison intelligente, domotique, notion très évolutive du domicile (structuration de l'habitat spécifique en Allemagne avec une mixité seniors/jeunes)
- **Intégration de la dimension senior dans toutes les politiques publiques** (revoir la culture du risque, de la prévention)

# MAIS

---

- **Des dénominateurs communs** : solidarité entre jeunes et âgés, réciprocité générationnelle (Grèce) ;
- **Peut-on reconnaître de nouveaux droits ?** Droit à rester à son domicile, mais avec quel accompagnement ? Droit à des aides adaptées ? Droit à une information sur l'accompagnement ? Droit à la dignité ?
- **Peut-on construire un service public spécifique,** en lien avec les acteurs privés ? Comment prendre en charge les coûts ?

# B- L'adaptation des services

---

## 1- Nécessité de proposer des produits adaptés

- Produits adaptés mais non spécifiques aux seniors sinon risque d'échec
- Ne pas proposer que des produits numériques et technologiques, tester la valeur d'usage des produits pour qu'ils soient utiles aux utilisateurs et non pas seulement aux concepteurs

# B- L'adaptation des services

---

## 2- Renouveler l'emploi et les métiers

- > **Emploi des seniors actifs** : reconnaître leur importance dans la société
  - Aide pour le recrutement des seniors chômeurs en Grèce  
Mesures spécifiques en faveur des seniors  
Parrainage ou accompagnement des plus jeunes bénéficiaire de leur expérience
- > **Emploi en lien avec les seniors**
  - Formation spécifique pour les aidants : évaluation, formation (Luxembourg) ; quelle rémunération (contrat ? Lien avec l'emploi principal ?)
  - Nouveaux métiers ou métiers innovants : en lien avec la domotique, des formations nouvelles (transversalité), écoles de formation ?
  - Rôle des bénévoles : notion de « participant au service public » ?

# Objectifs

---

Tenter de définir le cœur de la politique publique pour dresser les contours d'un véritable service social d'intérêt général (SSIG)

A partir de là, mutualiser les compétences pour parvenir au meilleur service possible

Reconnaître l'activité des seniors : un capital humain !

# Des perspectives de réflexion et de recherche

---

TROIS ORIENTATIONS SUR LESQUELLES TRAVAILLER :

- LES ACTEURS
- LES ESPACES
- LES SERVICES



# Les acteurs

---

> **Diversité des acteurs** : institutionnels (département, CNSA, conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge), familiaux... Acteurs du logement, des transports

> **Faut-il une reconnaissance spécifique pour les aidants ?**

- De qui s'occupe l'aidant (critères de la dépendance ?)
- Quel statut juridique (bénévolat, collaborateur, participant, emploi stable...) ? Quelle définition (art. L.113-1-3 CASF) ? Quelle aide lui apporter si prise en charge lourde (droit au répit, congé de soutien familial) ?
- Quelle formation ?
- Quel contexte: un service social d'intérêt général ? Avec quels contours, quel périmètre, quelles missions... ?
- Quels interlocuteurs pour cette politique publique ?

# Les espaces

---

## ■ **Renouvellement de la notion de domicile**

- Lieu de vie, lieu d'hébergement
- Garanties (problème de la surveillance permanente, qu'en est-il de la liberté d'aller et de venir) ; désignation d'une personne de confiance
- Quelle protection ?

## ■ **Renouvellement des réponses des territoires**

- Structuration de l'offre de services : mutualisation avec la maison départementale de l'autonomie
- Coordonner les différents niveaux de collectivités
- Reconstruire les politiques publiques en prenant en compte les seniors (transports par exemple)

# Les services

---

- DES SERVICES SPÉCIFIQUES ?
- PLACE DU NUMÉRIQUE ?
- RÉFLEXION SUR LES OFFRES DE SERVICES PUBLICS AUX SENIORS ?